

# Toni Musulin ne reconnaît pas le vol des 11,6 millions d'euros

En garde à vue à Lyon, le convoyeur affiche un mutisme complet. Il refuse aussi d'expliquer la curieuse disparition de sa Ferrari, déclarée volée en France, alors qu'il était parti avec, en Serbie

En garde à vue depuis lundi, Toni Musulin oppose un silence total aux questions des enquêteurs de la police judiciaire de Lyon. Il va jusqu'à refuser de signer le moindre procès-verbal. Un mutisme complet. Qui contraste avec la déclaration de l'avocat qui s'est entretenu avec lui : « Il est serein, très lucide, déterminé à assumer ses responsabilités » selon Me Christophe Cottet-Bretonnier. Assumer ? Pas question de

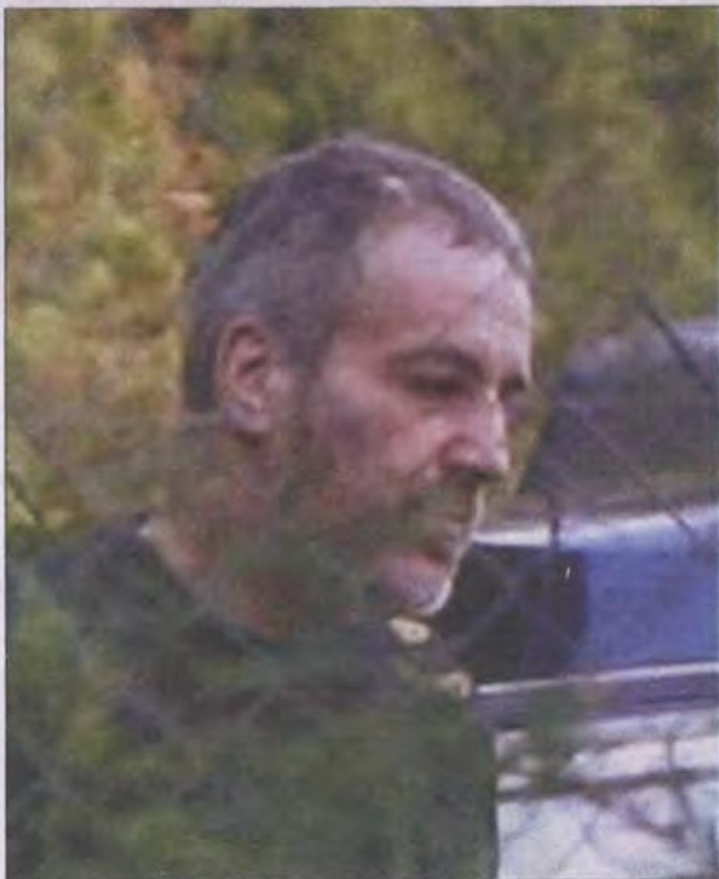
« Il a peut-être voulu utiliser tranquillement son argent »

reconnaître en héros le vol de 11,6 millions jeudi 5 novembre, dans le fourgon blindé qu'il conduisait. Pas plus qu'il n'explique ses onze jours de cavale, au guidon d'une moto BMW, louée deux jours avant le casse du siècle, payée en liquide.

Une moto qui a parcouru environ un millier de kilomètres, sur laquelle il a ajouté deux sacs rigides supplémentaires. Pour transporter les 2,5 millions qui manquent au magot retrouvé ? Le convoyeur se garde de tout commentaire. Pourtant, la brigade de répression du banditisme a retrouvé dans ses affaires un ticket d'achat qui montre son passage en Italie, avant de rejoindre Monaco pour se rendre. « Il a peut-être voulu régler sa situation, pour utili-

ser tranquillement son argent » suggère un magistrat. Les enquêteurs attendaient des réponses sur un autre élément troublant : la fameuse Ferrari, achetée 130 000 euros aux enchères. Selon nos informations, la PJ dispose de documents qui mentionnent le passage de Toni Musulin, au volant de la voiture, à la frontière serbo-croate, le 1<sup>er</sup> mai 2009. Il ressort de Serbie le 6 mai, cette fois dans un autobus. Puis il va déclarer le vol du véhicule, à la brigade de gendarmerie des Echelles, près de Chambéry, en racontant avoir été victime d'une agression par des individus en moto, sur une route de Savoie. Or, au moment de ce prétendu vol, il avait conduit la Ferrari en Serbie. Celle-ci reste introuvable. L'assureur n'a pas voulu débiter l'indemnité, malgré les relances du convoyeur. Aujourd'hui, l'épisode de la Ferrari volée prend une toute autre tournure. Le parquet estime qu'il s'agissait d'une « tentative d'escroquerie » à l'assurance. L'infraction s'ajoute ainsi au « vol » du fourgon dans la mise en examen qui doit intervenir aujourd'hui. Toni Musulin doit être présenté au juge d'instruction Dominique Brault. Xavier Richaud, procureur de la république de Lyon, a fait savoir hier soir que le parquet allait solliciter un mandat de dépôt.

Richard Schittly  
rschittly@leprogres.fr



Toni Musulin, qui s'est livré lundi à la police de Monaco, n'explique pas ses onze jours de cavale, au guidon d'une moto BMW louée deux jours avant le casse / Francis Ferrandis / Nice Matin

## « Certainement pas un Robin des Bois »

Face au mutisme affiché par Toni Musulin, le procureur de la République Lyon a répliqué sèchement, hier soir, face aux médias. « Son attitude démontre à l'évidence que c'est quelqu'un qui savait ce qu'il faisait, déterminé dans son action, pas un Robin des Bois », a asséné Xavier Richaud.

Une façon de contrecarrer le portrait d'un héros des temps modernes qui enflamme Internet et médias. Pour le magistrat, la location d'un box, d'une fourgonnette, la clôture de ses comptes bancaires, le détournement du fourgon blindé, sont autant de « préparatifs » mûrement réfléchis. Il n'est ni soulagé, ni fatigué », a ajouté le procureur, comme pour signifier que le convoyeur ne s'inscrivait absolument pas dans la revendication d'un acte qui a pu susciter une forme d'admi-

ration populaire. En même temps, le procureur est réservé sur d'éventuelles complications. Seul ? « Je crois que oui » estime le magistrat sans être catégorique. Toni Musulin ne compte pas expliquer, encore moins justifier son geste et ses motivations. « Il est décidé à organiser sa défense », explique simplement l'avocat qui l'a vu en garde à vue. Son silence laisse ses détracteurs prendre l'espace. Selon nos informations, le convoyeur s'est montré ironique à plusieurs reprises entre sa reddition, son transfert et ses interrogatoires.

Il a eu des répliques assez hautes, assure une source proche du dossier. Une attitude assez éloignée du portrait du bon Toni l'escamoteur. Ce mutisme correspond aussi au personnage « fermé », « taïseux, décrit par plusieurs de



Xavier Richaud : « C'est quelqu'un qui savait ce qu'il faisait » / Stéphanie Guichon

ses proches et collègues. Que cache l'ombre au tableau ? Le casse du siècle garde ses mystères.

R.S.

## Le coup de gueule d'Eric de Mongolfier

Quand il répond aux journalistes de la presse télévisée, lundi, Christophe Cottet-Bretonnier n'est pas encore officiellement désigné comme l'avocat de Toni Musulin.

D'ailleurs, le convoyeur refuse l'assistance d'un avocat. Mais le conseil lyonnais, qui était brièvement intervenu pour l'assurance de la Ferrari, est finalement retenu, fort de sa prestance médiatique. Au même moment, Jean-Louis Peilletier, un des tout meilleurs pénalistes français, est sollicité par le père de Toni Musulin pour défendre son fils. Il n'est pas encore désigné par l'intéressé.

Dans les coulisses de cette affaire retentissante, il y a aussi eu un coup de gueule d'Eric de Mongolfier, procureur de la République de Nice, qui n'a

pas apprécié de ne pas être prévenu de la reddition du fameux convoyeur dans son ressort.

A la limite d'une « expulsion déguisée » selon le magistrat qui garde une dent contre le parquet de Lyon depuis d'anciennes poursuites à son encontre.

A propos de poursuites, les magistrats se sont creusé la tête pour ajouter une « tentative d'escroquerie » à la mise en examen de Musulin.

Punissable de cinq ans de prison, cette infraction permet surtout un éventuel renouvellement de la détention préventive pour une durée totale de huit mois, ce qui n'était pas prévu dans les réformes sur la détention au sujet du « vol simple ».

R.S.